

NÉGOCIATIONS

sttp•cupw secteur privé

Le 19 décembre 2022

NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE TFORCE DE L'ÎLE DE VANCOUVER ET DE LA RÉGION INTÉRIEURE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a ratifié une nouvelle convention collective au nom des membres de l'unité de TForce de l'île de Vancouver et de la région intérieure de la Colombie-Britannique, dans la région du Pacifique. La convention collective, d'une durée de quatre ans, arrivera à échéance le 28 février 2026.

Voici quelques points saillants de la nouvelle convention collective :

- Mise à jour des textes afin d'adopter un langage neutre en matière de genres;
- Adoption d'un taux de base minimum et de hausses salariales de 5,25 % en 2022, 2,25 % en 2023, 2,25 % en 2024, et 2,25 % en 2025;
- Versement d'une indemnité de 300 \$ par année, payable en avril, pour les vêtements de protection;
- Versement d'un montant forfaitaire ponctuel de 1000 \$ destiné à couvrir une partie des frais en matière de carburant.

Nous avons aussi réussi à empêcher l'employeur de faire appel à des entrepreneurs de contrat-cadre, et d'exiger que les propriétaires-exploitants constituent leur entreprise en société.

Nous remercions le comité de négociation pour son travail pendant cette ronde de négociation, et les membres pour leur patience pendant le processus. Il reste encore du travail à faire pour que l'employeur respecte les dispositions de la convention collective. Néanmoins, le STTP est heureux de ces résultats.

Solidarité,

Coleen Jones
Directrice nationale, région du Pacifique

Jennifer Savage
Dirigeante de l'éducation et de l'organisation, région du Pacifique

2019 – 2023 / Bulletin n° 424
/ lm scfp 1979